

monde au point de vue des intérêts éternels de l'Eglise et des âmes. Il crut que la constitution nouvelle assurerait, autant que les circonstances le permettaient, la liberté à la religion catholique et à ses ministres dans les quatre provinces de la Confédération, spécialement dans la province de Québec, sa chère patrie. C'est pourquoi il en remercia Dieu comme d'un bienfait de sa miséricorde.

"Néanmoins, remarque le R. P. Lalande, il entrevoyait que l'établissement d'une puissante Confédération canadienne allait faire sortir la Rivière-Rouge et tout le Nord-Ouest de son isolement et l'emporter vers des destinées toutes nouvelles. Cette prévision lui apporta, avec quelques espérances, de vives inquiétudes pour le peuple confié à sa charge, particulièrement pour les métis et les sauvages, plus exposés à souffrir du changement de régime."

Inquiétudes malheureusement trop fondées. Le transfert de la terre de Rupert au Canada, sans consulter la population établie, provoqua un mécontentement bientôt aggravé par l'arrogance des fonctionnaires chargés de préparer le changement. L'on ne refusait pas d'entrer dans la Confédération, mais l'on voulait y mettre des conditions. Mgr Taché, qui connaissait bien son monde, avertit le gouvernement des conséquences probables de l'attitude de ses représentants. Le ministère ne voulut rien entendre d'abord, et l'évêque de Saint-Boniface partit pour le Concile du Vatican. Maintes fautes, d'une part, beaucoup de fanatisme, de l'autre, empirèrent les choses. A tel point que le gouvernement fut contraint de mander, pour pacifier les esprits, celui dont il avait méprisé les conseils. Le grand patriote qu'était ce grand évêque revint aussitôt. La lettre suivante, que lui remit le gouverneur général du Canada à son passage à Ottawa, témoigne assez du rôle remarquable joué en cette circonstance par l'évêque de Saint-Boniface :

Ottawa, 16 février 1870.

Mon cher Seigneur Evêque,

Je désire vivement vous exprimer, avant votre départ, le sentiment profond de reconnaissance que je sens vous être dû pour avoir quitté votre séjour à Rome, abandonnant les grandes et intéressantes affaires dans lesquelles vous étiez engagé pour entreprendre, à cette saison rigoureuse, la longue traversée de l'Atlantique et un voyage prolongé à travers ce continent, dans le but de rendre service au Gouvernement de Sa Majesté, en acceptant une mission dans l'intérêt de la paix et de la civilisation.

Lord Granville était désireux de profiter, dès le début, de votre concours si utile, et je me réjouis cordialement de ce que